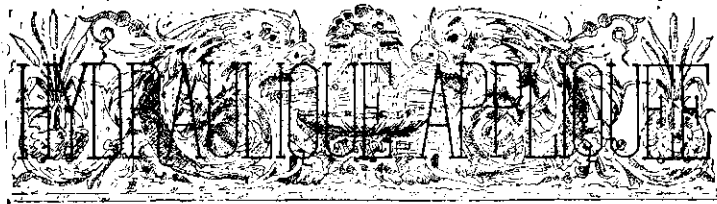


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



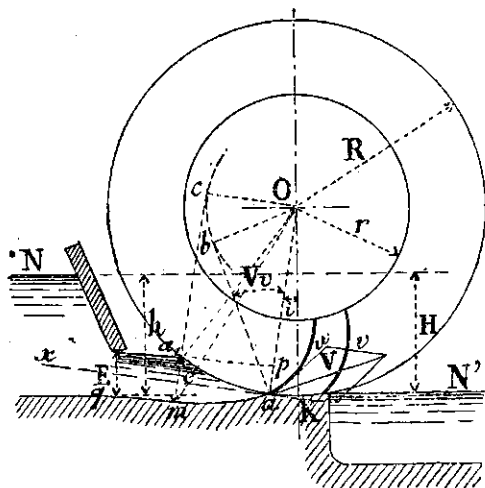
## LES RÉCEPTEURS HYDRAULIQUES

— SUITE —

*Roue en dessous à aubes courbes de Poncelet.* — Cette roue, comme son nom l'indique, diffère de la précédente, en ce que les aubes au lieu d'être planes présentent un profil transversal en arc de cercle. Ces aubes courbes sont comprises entre deux joues ou couronnes comme pour la roue à augets, mais il n'y a pas de fonçaille.

L'alimentation en eau se fait d'une manière analogue à celle de la roue à aubes planes, comme le montre la figure ci-contre, mais la roue n'est généralement pas immergée dans le bief d'aval, le bas de la roue étant à peu près tangent au niveau  $N'$ .

Le radier qui primitivement avait été construit suivant un plan incliné, a été modifié avantageusement par Poncelet, l'inventeur de la roue qui nous occupe, de manière à former un radier cylindrique.



La construction de ce radier est la suivante : soit  $ax$  la direction du coursier rectiligne qui est déterminé par la condition d'une pente suffisante, soit de  $1/10$  environ, pour que l'eau coule sur le radier en y conservant la vitesse qu'elle a prise à son passage sous la vanne. On abaisse sur  $ax$  la perpendiculaire  $oa$  qui fait avec la verticale  $ok$  l'angle  $i$  égal à l'inclinaison du coursier rectiligne sur l'horizon. On mène ensuite au point  $a$  la droite  $ob$  faisant avec  $oa$  un angle de  $15$  degrés égal à celui que doivent faire entre elles les directions des vitesses  $V$  et  $v$ .

Il résulte de cette construction que la droite  $ab$  est perpendiculaire sur  $V$ , tandis que  $oa$  est perpendiculaire à  $v$  dont la direction se confond avec  $ax$  qui est tangente à la circonférence de la roue.

Cela fait, on trace du centre  $O$  la circonférence de rayon  $ob$ , tangente à la droite  $ab$ ; on prend sur cette circonférence un arc

$bc$  dont le développement soit égal à l'épaisseur  $e = 0,8E$  de la lame d'eau et l'on mène la tangente  $cm$  au point  $c$ .

On trace alors en  $am$  la développante du cercle de rayon  $ob$ . On formera ainsi un radier cylindrique qui déterminera la formation d'une lame d'eau  $e$  à filets curvilignes et parallèles à la développante  $ma$ . Ces divers filets viendront donc couper la circonférence extérieure de la roue sous un angle constant  $Vv$ , puisque l'angle  $cmo$  par exemple, n'est autre que l'angle  $bao$ , dont le sommet s'est déplacé de  $a$  au point  $m$ ,

Dans ces conditions, la vitesse relative des divers filets est tangente au premier élément de l'aube, pour toute l'épaisseur de la lame, tandis qu'avec le radier rectiligne, les filets coupant la circonférence suivant des angles différents viennent frapper l'aube à l'entrée, soit sur sa face concave, soit même en-dessous sur sa face convexe et produisent des chocs nuisibles au rendement de la roue.

Si le coursier était rectiligne, on devrait tracer l'aubage pour le filet supérieur et non pour le filet inférieur, afin d'éviter les chocs des autres filets sur le dos de l'aube, c'est-à-dire en sens inverse du mouvement de la roue. Le filet supérieur est alors le seul qui entre sans choc dans l'aubage.

Le tracé de l'aube devant se faire alors à l'extrémité du rayon  $oa_1$  et le point  $a_1$  dépendant directement de l'épaisseur  $e$  de la lame d'eau, le rayon  $R$  de la roue dépend lui-même de cette épaisseur. Il en résulte que ce rayon est proportionnel à l'épaisseur  $e$ , et grandit avec elle, car si le point  $a_1$  s'élève sur la circonférence, le centre  $O$  devra s'élever en même temps sur la verticale  $OK$ , de manière à ce que l'angle  $a_1op$  qui est égal à  $Vv$  reste constant, comme il convient.

Il n'en est plus de même avec le radier cylindrique, puisque la construction du tracé de l'aube se faisant en  $a$ , quelle que soit l'épaisseur  $e$  de la lame d'eau, le rayon de la roue est complètement indépendant de cette épaisseur.

Ainsi pour l'épaisseur  $e = 0^m20$ , par exemple, et pour un angle normal de  $Vv = 15$  degrés, le rayon  $R$  pourra être réduit à  $2^m95$ , sans inconvénient, dans le cas du coursier cylindrique, tandis qu'avec le coursier rectiligne, le rayon devrait atteindre  $4^m70$ .

Tels sont les avantages du coursier curviligne.

Pour terminer le radier, on raccorde le profil en développante de cercle au seuil, de  $m$  en  $q$ , par un arc de cercle convexe de grand rayon; enfin, à partir du point  $a$ , la roue est emboîtée dans un coursier circulaire  $K$ , sur un arc dépassant de  $0^m10$  environ, le pas de l'aubage.

Dans la roue à aubes courbes du système Poncelet, le mode d'action de l'eau n'est pas le même que dans la roue précédente. C'est en vertu de la force vive due à la hauteur de la tête d'eau  $h$ , qui est elle-même sensiblement égale à la hauteur de chute  $H$ , que l'eau agit sur la roue.

Soient  $V$  la vitesse absolue de l'eau à son entrée dans l'aubage et  $V_1$  sa vitesse absolue à la sortie. La puissance vive de la masse d'eau  $\frac{P}{g}$  pénétrant à chaque seconde dans la roue sera égale

à  $\frac{PV^2}{2g}$ ; elle ne sera plus que  $\frac{PV_1^2}{2g}$  à la sortie et la différence :

$$Tu = \frac{PV^2 - PV_1^2}{2g} = \frac{P \times (V^2 - V_1^2)}{2g}$$

donne l'énergie utile recueillie pour la roue et transformée en travail mécanique.

Si l'on admet la suite des égalités  $v = w = \frac{V}{2}$  qui correspond, comme les théories précédentes nous l'ont indiqué, aux meilleures conditions de rendement, le triangle des vitesses est alors isocèle et l'angle  $Vw$  étant de 15 degrés, l'angle  $vw$  sera égal au double ou à trente degrés.

Dans ces conditions, la formule du travail utile se réduit à :

$$Tu = 0,933 \frac{P \times V^2}{2g}$$

et comme  $\frac{V^2}{2g}$  est sensiblement égal à  $H$ , il s'ensuit :

$$Tu = 0,933 P \times H$$

C'est-à-dire que l'énergie recueillie par la roue serait plus des 90 pour 100 de l'énergie brute de la chute.

Mais les conditions supposées ne peuvent être exactement remplies, car les filets liquides ne se comportent pas tous de la même façon et il se produit dans les aubages des remous donnant lieu à des pertes de travail. En pratique, le rendement de la roue Poncelet, bien que notablement supérieur à celui des autres roues en-dessous, varie, pour des chutes de 1<sup>m</sup>20 à 2 mètres, de 65 à 55 pour 100.

La hauteur de la tête d'eau est très voisine de la chute  $H$ , le seuil du radier étant à une cote peu différente de celle du niveau d'aval. Toutefois, lorsque le niveau d'aval est très variable, on augmente l'angle  $i$  de manière à relever le seuil, afin d'éviter que l'orifice ne soit noyé dans les crues.

La vitesse absolue  $V$  est donnée par la même relation que pour la roue à aubes planes.

Avec les relations admises plus haut, on aurait :

$$v = w = \frac{V}{2}$$

Mais en réalité, comme les vitesses  $v$  et  $w$  font entre elles un certain angle, qui est ici de 30 degrés,  $V$  est la somme des projections de ces deux vitesses sur sa propre direction, et l'on a :

$$V = (w + v) \times 0,966 = 2 V \times 0,966$$

d'où :

$$v = \frac{V}{1,932} = 0,53 V$$

Or on déduit le nombre de tours par minute :

$$n = \frac{60 \times v}{2 \pi R}$$

La profondeur de l'aubage doit être telle que les molécules d'eau qui s'élèvent le long de l'aube, en vertu de leur vitesse relative  $w$ , ne dépassent pas la hauteur de cette aube ; or la hauteur théorique qu'elles peuvent atteindre est égale à  $\frac{w^2}{2g}$ . Toutefois, il convient de donner à l'aubage une plus grande hauteur et l'on admet pratiquement pour déterminer la profondeur de l'aubage, la relation :

$$R - r = \frac{H}{3} + E$$

On peut encore utiliser la relation précédemment établie, en admettant un coefficient de remplissage compris entre  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{2}{7}$ .

L'espacement des aubes peut être à peu près égal à 0<sup>m</sup>25 lorsque celles-ci sont en tôle ; pour les aubes en bois, cet espacement peut être porté jusqu'à 0<sup>m</sup>45 au maximum.

Dans tous les cas, on aura pour le nombre  $N$  des aubes, la relation :

$$N = \frac{2 \pi R}{E}$$

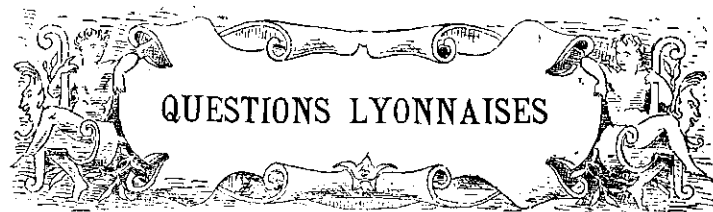
Nous avons vu que le rendement de la roue Poncelet peut

atteindre 65 pour 100. Le rendement maximum a été observé lorsque la roue était immergée de 0<sup>m</sup>12 en aval ; puis le rendement diminue pour une immersion plus grande.

La roue Poncelet est à vitesse relativement grande, comme les autres roues en-dessous ; son rendement est à peu près indépendant du débit et aussi de la vitesse lorsqu'on emploie le coursier en développante de cercle. Cette vitesse est d'ailleurs constante malgré les variations que peut subir le niveau d'amont dans des limites assez étendues.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.



### A PROPOS DU QUARTIER MONCEY

Il n'est plus possible maintenant de se faire illusion : la question d'amélioration du quartier Moncey est définitivement abandonnée par le Conseil municipal, et dans des conditions telles que nul ne peut prévoir s'il sera jamais possible de reprendre un jour cette intéressante affaire.

L'administration a très nettement déclaré, en effet, qu'elle ne s'intéresse à aucun projet de transformation concernant ce quartier, prétextant qu'il valait mieux ne laisser aucune espérance aux malheureux habitants de cette agglomération, lesquels ont été bernés depuis plus de quinze années par les différentes municipalités, et qu'il était préférable de prendre dans ce sens une décision catégorique.

Ainsi que la majorité de nos concitoyens, nous ne sommes pas parvenus à comprendre les véritables motifs de cet abandon, car, en somme, il est inexplicable que l'on se refuse à continuer l'examen d'une entreprise éventuelle, dont tout le monde a reconnu la nécessité, quand on a à charge la sauvegarde des intérêts d'une grande ville comme la nôtre.

On peut admettre évidemment, à la rigueur, que par suite d'une situation difficile ou de circonstances temporaires, il ne soit pas possible de poursuivre, à un moment donné, la réalisation d'un programme, mais il est inconcevable que l'on enterre une question primordiale sans se soucier d'assurer au moins la possibilité de la reprendre plus tard dans les conditions les plus favorables.

Nos anciens Conseils municipaux ne nous avaient pas encore habitués à la manière de faire de notre assemblée actuelle, et c'est avec regret que nous constatons une telle insouciance dont les effets se traduiront forcément, dans l'avenir, par un surcroît considérable de dépenses lorsque les nécessités exigeront impérieusement l'amélioration de cette partie de la ville.

Si cet abandon partiel de l'ancien programme des travaux avait pour conséquence de rendre moins lourdes les charges des pauvres contribuables lyonnais, ce ne serait que demi-mal ; mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi, et il est fort à craindre que nous soyons toujours de plus en plus écrasés par ces nouvelles taxes qui arrêtent l'essor de notre cité, sans produire aucune des compensations que la réclame électorale avait prônées à grand renfort d'orchestre.

Les diverses industries du bâtiment subissent déjà une crise intense, qui ne peut que s'accroître dans les années qui vont suivre ; les lamentables résultats du dernier recensement nous prouvent que Lyon sera bien près de décliner, si on ne s'attelle pas résolument à la besogne, autrement que par des discussions politi-

ques, pour lui ramener sa prospérité d'autrefois, et c'est à ce moment précis que l'on peut constater la parfaite insouciance de nos dirigeants communaux, lesquels semblent se préoccuper fort peu des moyens propres à ramener la confiance et l'activité dans la seconde ville de France.

Certes, il nous répugne de récriminer, et c'est bien à regret que nous nous faisons l'écho des plaintes répétées de nos compatriotes, mais il importe cependant de faire entendre de nouveau ces protestations unanimes et de fixer les responsabilités. SINED

### LA COMMISSION DE REVISION des Séries de prix de la Ville de Lyon.

Une intéressante discussion s'est élevée, au sein du Conseil municipal dans la séance du 5 novembre courant, à propos des travaux de la Commission de revision des séries de prix de la ville. Pour compléter la liste des membres de cette Commission nommés par les arrêtés des 5 et 19 octobre, que nous avons publiée dans nos deux précédents numéros, M. Bonnevey demandait l'adjonction, à l'élément patronal qui y figure seul, d'ouvriers des diverses catégories du bâtiment. L'honorable représentant du II<sup>e</sup> arrondissement estime qu'à côté du patron, qui connaît les quantités et les prix de la matière première, l'ouvrier, qui exécute les travaux, sait mieux que personne la durée du temps nécessaire pour les effectuer. De la collaboration de ces deux éléments, se complétant l'un et l'autre, naîtraient sans doute des séries de prix donnant à ceux qui les utilisent, et notamment à la ville, plus de garantie d'exactitude que les séries actuelles ne leur en ont fourni. Les nouveaux membres pourraient être pris notamment parmi les conseillers prud'hommes ouvriers ou les membres des bureaux des Syndicats ouvriers.

M. Jacquet, au contraire, contestant aux ouvriers la connaissance des éléments nécessaires à l'établissement des séries de prix, désirerait qu'on complétât la Commission par la représentation des industries du terrassement, de l'asphaltage, du pavage, de l'électricité, de la fumisterie, qui n'y figurent pas, non plus que les entrepreneurs de chauffage et de l'entretien de calorifères.

M. Fort, de son côté, demande que l'on fasse procéder à la revision de tous les cahiers des charges en faisant appel à tous les Syndicats patronaux et ouvriers de la ville et que l'on examine si les rabais consentis par les adjudicataires ne sont pas obtenus au détriment de la rémunération de la main-d'œuvre. A cette occasion, M. Fagot demande que l'on introduise, dans tous les cahiers des charges, le prix des journées à payer, quels que soient les rabais consentis par l'adjudicataire, condition qui a été récemment autorisée par décret pour les travaux à exécuter au compte de l'Etat.

M. le Maire déclare alors que l'Administration ne se considère pas comme engagée par les décisions de la Commission et qu'elle fera des utiles renseignements fournis par elle l'usage qu'elle croira devoir en faire.

Les membres du Conseil qui font partie de la Commission de revision de la série de prix se sont élevés avec juste raison contre cette interprétation donnée à leurs travaux. Il paraît en effet assez étrange qu'une Commission constituée officiellement, dans le but d'établir un tarif unique, accepté et appliqué par la ville et les Chambres syndicales, élaboré de concert par ces dernières et les représentants du Conseil municipal et des divers services de la ville, ait un rôle aussi secondaire et que ses décisions mûries et discutées dans ses séances, deviennent lettre morte; sa tâche devient inutile, et ainsi que l'ont exprimé MM. Cadet, Jacquet, Chevrot et Bizet, elle n'a plus sa raison d'être, et si son travail ne doit pas être définitif, elle n'a plus qu'à démissionner en bloc.

Un travail de cette nature, établi par des personnalités compé-

tentes, offrira toujours aux intéressés plus de garantie d'exactitude et pourra bien plus facilement faire la loi des parties, qu'un document émanant des employés de la ville qui revêtira une façon d'arrêté et ne sera pas aussi unanimement accepté. La question intéresse au plus haut point nos lecteurs, et nous les tiendrons au courant de la suite de cette discussion.

CARNUTENSIS.

## Les Carrières de marbre d'Yenne

Nous apprenons qu'une Société est en formation pour entreprendre l'exploitation des carrières d'Yenne (Savoie).

Chacun sait que les pierres neptuniennes ou sédimentaires servant à la bâtisse sont généralement formées d'une seule substance; leur base est la chaux (les pierres calcaires) la silice (les quartz) et l'alumine (l'argile). Au premier rang de ces pierres, généralement toutes employées pour la construction, sont les marbres, roches calcaires dures, cristallines et compactes au point de pouvoir être polies et présentant de belles nuances et de gracieux dessins. Les espèces de marbres sont nombreuses et l'on en compte actuellement plus de deux cents. L'antiquité nous a légué beaucoup de ses chefs-d'œuvre, grâce aux marbres somptueux de Paros, d'Oxford et de Lucullus, aujourd'hui disparus. Les marbres actuels les plus célèbres sont ceux de Carrare, de Sienne et de Florence et entre autres le fameux *florito*, qui imite des fleurs et le *paisino* qui figure des paysages, grâce aux infiltrations d'oxydes métalliques dans les fissures de la masse calcaire. La France a de grands marbres, parmi lesquels l'*incarnat* de Narbonne, le *grand deuil* dans l'Ariège, le *nankin*, dans l'Aude, la *brèche*, près de Marseille, et le *caroline*, dans les Pyrénées.

Le marbre d'Yenne est appelé à occuper un rang important dans les calcaires employés à la construction, car il présente un certain nombre d'avantages, que l'on trouve rarement réunis. D'abord, sa qualité et sa composition sont de premier ordre. L'analyse qui en a été faite en 1899 par le Laboratoire Central de Lausanne (Rapport 3436) dit que c'est un marbre jaunâtre, avec des veines blanches, d'un grain très fin, dépourvu de failles, de fentes ou de vacuoles. Sa composition chimique comprend :

Eau : 2,5 0/0; carbonate de chaux : 97,2 0/0 avec des traces d'oxyde de fer.

Le rapport ajoute que, dans les expériences de résistance, le marbre d'Yenne poli, soumis pendant 30 jours au contact d'acide sulfurique à 2 0/0, ne s'est presque pas dépoli, pas plus d'ailleurs qu'au contact à chaud d'une solution de 5 0/0 de carbonate de soude, pendant trois ou quatre heures. La conclusion de ce rapport est que : « la pierre d'Yenne est un marbre de bonne qualité, très résistant aux intempéries et à l'action de l'atmosphère ».

Il est hors de doute que le marbre d'Yenne peut être employé, grâce à sa résistance et à son homogénéité, soit comme pierre de taille, soit comme pierre de maçonnerie; ses superbes dessins, variés, avec de belles teintes jaunes ou rouges, qui rappellent le porphyre, en font également un marbre d'art de grande valeur et permettent de l'employer pour les balcons, façades, pilastres, socles et colonnes.

Donc, comme qualité, le marbre d'Yenne est excellent. Mais la qualité n'est pas son seul avantage, car la quantité semble encore l'emporter de beaucoup. En effet les carrières d'Yenne, dont la concession est de 40 ans, sont à ciel ouvert, c'est-à-dire en élévation et sans qu'il y ait de découverte à faire. C'est, en quelque sorte, une montagne de marbre, composée de bancs réguliers de toutes dimensions, superposés en inclinaison au midi, variant de 30 centimètres d'épaisseur à 1<sup>m</sup>50. Une Commission d'experts composée de MM. Henri Gobat, propriétaire de carrières à Meillerie, L. Fili-

berli, expert carrier, et J. Mério, architecte, a constaté dans son rapport du 12 septembre 1901, l'excellence de ces marbres, la facilité de leur exploitations, et a estimé que la quantité de pierre ne pouvait être épuisée avant une période minimum de cent cinquante ans. De plus, avantages précieux, les carrières sont au bord de la route départementale de Yenne à Belley et à 5 kilomètres de la gare de Brens, du P.-L.-M., ce qui augmente les facilités d'exploitation.

Le prix de revient du mètre cube de marbre d'Yenne sera donc avantageux dans notre région et son emploi se répandra rapidement dans ces conditions, sur nos chantiers de construction.

sans qu'au préalable on ait eu soin de conserver la topographie de nos anciens carrefours si pittoresques.

Imitant l'exemple d'illustres prédécesseurs, mais moins avantagées qu'eux sous certains rapports, quelques personnalités s'occupèrent en ces derniers temps de colliger et dessiner ce qui restait pour vulgariser le tout au moyen de publications périodiques.

La besogne de ces historiens ne fut vraiment bien comprise que le jour où ils s'adjoignirent les illustrateurs, car le texte et l'image doivent toujours marcher de pair si l'on veut captiver le lecteur.

Plus le vieux Lyon disparaît, plus on s'y intéresse, et chacun, jusque dans les milieux d'artisans, aime à retrouver l'image de



## RELIQUES LYONNAISES

Nous donnons aujourd'hui la reproduction de la carte d'identité des membres de notre Commission municipale du Vieux Lyon.

Cette très artistique gravure représentant l'ancienne Pêcherie de Lyon au xv<sup>e</sup> siècle, avec les maisons du pont de Pierre et de Saint-Nizier comme fond, a été gravée pour ses collègues par le maître aquafortiste Joannès Drevet, dont le dernier ouvrage sur notre ville si superbement illustré, *le Lyon de nos Pères*, édité par Bernoux, Cumin et Masson, sort en ce moment des presses si réputées de l'imprimerie Rey.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler pourquoi et comment fut créée la Commission du Vieux Lyon.

Depuis cinquante ans environ on a tellement démoli à Lyon, surtout entre les deux fleuves, pour reconstruire selon le confort moderne, qu'une grande partie de nos souvenirs locaux a disparu,

vieilles maisons qu'il a vues dans sa jeunesse; de fait, il est incontestable que jamais on ne s'est plus occupé qu'aujourd'hui de notre histoire locale.

Il en est de ceci comme de tout ce qui n'est plus: aussi faut-il les encourager et leur rendre hommage, à ceux de nos concitoyens dont le labeur incessant est de faire revivre le passé!

C'est dans ce but de conservation qu'a été créée la Commission du Vieux Lyon.

L'idée suggérée d'abord par Etienne Charles, dans ses articles du *Salut Public*, puis proposée par M. Garnier, en séance de l'ancien Conseil municipal, fut favorablement accueillie par nos édiles qui eurent le bon esprit de comprendre qu'une Administration doit avoir, entre autres soucis, celui de préserver le patrimoine artistique de sa ville.

Par délibération du 22 mars 1898, le Conseil municipal décida la nomination d'une Commission du Vieux-Lyon «... composée de bibliophiles et d'érudits qui auront pour mission de conserver par

l'image et la description le souvenir des maisons, monuments et quartiers artistiques ou intéressants appelés à disparaître... »

L'arrêté de M. le maire Gailleton, du 3 mai 1898, nomme les personnes qui en feront partie et, le 10 août 1899, sur le rapport de M. Gourju, le Conseil vote un crédit de 2.000 francs, approuvé par le préfet pour faire face aux dépenses nécessaires de photographies.

Plus tard, la Commission est réorganisée par arrêté de M. le maire Augagneur, du 2 février 1901, publié le 31 mars au *Bulletin municipal*.

En somme, la Commission du Vieux Lyon n'a pas à s'occuper des monuments classés, ni à exiger la remise des objets artistiques appartenant à des particuliers; elle ne peut, auprès de ceux-ci, que tenter de les obtenir gracieusement, ce qui sera toujours difficile, car la modicité de son crédit ne lui permet pas des achats et, d'autre part, elle n'a pas de local personnel pour les y déposer; néanmoins, elle a déjà reçu des dons et fait réserver des objets artistiques à provenir des démolitions du quartier Saint-Paul.

En outre, la Commission a fait exécuter par Sylvestre de nombreuses photographies déposées au Palais des Arts, qui seront très précieuses pour les historiens, les artistes, les architectes et même les artisans en quête d'inspirations.

Quant aux vœux qu'elle émet et déjà connus du public, ils sont soumis à l'appréciation du maire qui décide s'il peut ou doit y être donné suite.

Il serait à souhaiter que nos concitoyens, au lieu de toujours s'écrier que Lyon ne possède rien d'intéressant, secondent un peu plus la Commission et fassent des dons pour la création d'un Carnavalet Lyonnais; car, en somme, il serait bon de ne pas trouver chez tous la force d'inertie du bureaucrate ou l'indifférence du petit politicien.

Le premier pas à faire, c'est l'affectation spéciale d'un bâtiment pour y placer le Musée de notre histoire locale; au moins les donateurs, et il y en aura, sauront où placer leurs cadeaux; d'autre part, on pourra toujours y loger ce qui se détériore dans les débris de notre vieux Musée, à commencer par la collection Rozaz, de la période révolutionnaire de 1793.

## LE MARCHÉ SIDÉRURGIQUE FRANÇAIS

Les demandes, sur le marché à la consommation de Paris, étaient devenues plus nombreuses au commencement du mois; néanmoins la baisse continue de s'accroître: les fers marchands y sont cotés 15,50, les planchers 17,25, les rails neufs acier 15,50, les gros, 16 francs ceux de 20 kilos, et 18 francs les rails légers.

Les prix des tôles surtout laissent à désirer. Avec les tôles n° 3 au dessous de fr. 14, 25 et les fers profilés n° 3 à fr. 13,25, on peut dire, que la moyenne des prix de vente, pour les produits finis est, au moment actuel, à peu près égale à celle de la fin de 1895 et du commencement de 1896.

Le mouvement de reprise dans les Ardennes a acquis plus de consistance et paraît devoir s'accroître de jour en jour.

La situation industrielle du Centre n'est pas sans se ressentir des inquiétudes causées par la menace d'une grève générale, dont l'ajournement n'a pas dissipé l'incertitude qui paralysait les affaires.

Les forges de cette région sont, en ce moment, dans une situation de plus en plus désespérante, les laminoirs s'arrêtent, les fours s'éteignent et les congés se multiplient d'une façon inquiétante au commencement de la mauvaise saison; les aciéries ne sont pas mieux partagées.

Dans la Haute-Marne, les ordres suffisants ont permis aux usines de reprendre une allure normale, sans que, toutefois, les cours se soient relevés.

La situation du Nord-Est ne s'est pas améliorée sensiblement: on signale cependant un travail un peu plus abondant dans les laminoirs qui tendent à recouvrer une marche plus régulière.

Le commerce, dépourvu d'approvisionnements, dans l'expectative des cours les plus bas, songe maintenant aux réassortiments, qui font présager une suite à ce regain d'activité.

Les cours des fers et métaux, à Saint-Etienne, sont sans changement.



## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Enquête.** — *Modification et agrandissement de la gare de Lyon-Croix-Rousse.* — Une enquête est ouverte sur l'avant-projet présenté par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée pour la modification et l'agrandissement de la gare de Lyon-Croix-Rousse.

Un registre destiné à recevoir les observations auxquelles le projet pourra donner lieu et les pièces de ce projet sont déposés pendant un mois, depuis le 11 novembre 1901 au mercredi 11 décembre suivant inclusivement, à l'hôtel de la Préfecture (2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> bureau), où chacun pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 5 heures du soir.

Il est formé une Commission qui examinera les déclarations consignées au registre de l'enquête; elle recevra les explications des ingénieurs du Contrôle et, après avoir recueilli auprès de toutes les personnes qu'elle jugera utile de consulter les renseignements dont elle croira avoir besoin, elle donnera son avis motivé, tant sur l'utilité des travaux que sur les diverses questions dont elle aura été saisie.

Sont nommés membres de ladite Commission :

MM. BOSSON, entrepreneur de camionnage à Lyon;

BRUNIER, maire de Caluire-et-Cuire;

DESCOURS, négociant en charbons, à Lyon;

DEVIC, conseiller général du Rhône;

KRAUSS, député du Rhône;

MANUS, conseiller d'arrondissement de Lyon;

ROBIN (F.), conseiller municipal, adjoint au Maire de Lyon.

M. Krauss est nommé président de ladite Commission.

La Chambre de commerce de Lyon est appelée à donner son avis sur l'utilité et la convenance de l'entreprise projetée.

— *Ouverture complète de la rue des Auges avec une largeur de 14 mètres.* — Le plan parcellaire et l'état indicatif des portions d'immeubles à exproprier en vue de l'amélioration dont il s'agit, resteront déposés pendant huit jours, à partir du lundi 11 novembre 1901, à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Tous les intéressés sont invités à prendre connaissance du plan et de l'état précités avant l'expiration du délai fixé et à consigner, sur un registre qui sera ouvert à cet effet, les déclarations qu'ils auraient à produire.

**Conseil de Prud'hommes de Tarare.** — *Election complémentaire.*

— Les électeurs chefs d'ateliers, contremaîtres et ouvriers de la 3<sup>e</sup> catégorie, inscrits sur les listes électorales spéciales au Conseil de prud'hommes de Tarare sont convoqués pour le dimanche 24 novembre 1901, à l'Hôtel de Ville de Tarare (salle de la Justice de Paix), à l'effet de procéder à l'élection d'un prud'homme ouvrier de la 3<sup>e</sup> catégorie, en remplacement de M. Denonfoux, démissionnaire (fin de mandat en 1903).

Le scrutin sera ouvert à 10 h. du matin et clos à 4 h. du soir.

Pendant toute la durée de l'opération, une copie officielle de la liste des électeurs restera déposée sur la table autour de laquelle siégera le bureau.

L'élection aura lieu à la majorité absolue des suffrages, au premier tour de scrutin.

**Les nouvelles taxes municipales.** — Nous rappelons à nos lecteurs qu'il est de leur intérêt de faire vérifier minutieusement les feuilles d'avertissement qui viennent d'être distribuées pour la perception des taxes dites de remplacement des droits d'octroi. De nombreuses erreurs se sont glissées, en effet, dans l'établissement des rôles de ces taxes, notamment en ce qui concerne la taxe sur la propriété bâtie des immeubles élevés sur le terrain des Hospices, pour lesquels, dans beaucoup de cas, il n'a pas été tenu compte de la déduction du loyer du terrain : il en résulte que ces immeubles sont frappés de taxes de beaucoup plus élevées que celles auxquelles ils devraient être légalement assujettis.

*La Chambre syndicale des Propriétés immobilières*, 72, rue Pierre-Corneille, se charge à titre gratuit, pour ses adhérents, de cette vérification, comme aussi de présenter, le cas échéant, à l'administration, toutes demandes en réduction ou en décharge qui seraient reconnues nécessaires.

**Commission des Travaux publics du Conseil municipal.** — A la séance du Conseil municipal du 5 courant où a été adoptée la formation en deux Commissions, celle des Travaux publics a été ainsi constituée :

MM. Bataille, Bizet, Brunard, Cadet, Caillot, Carle, Chasson, Chevrot, Coléon, Curtelin, Falconnier, Fort (Victor), Garnier, Menut, Nové-Josserand, Piaton, Raton, Veyron.

**Construction de grilles et portes monumentales du Parc.** — L'adjudication du deuxième lot (charpente, menuiserie, serrurerie, zinguerie, plâtrerie, peinture et vitrerie des deux pavillons à établir à l'entrée de la rue Tête-d'Or) n'ayant pas donné de résultats le 8 juillet dernier, le rabais minimum sur 11.424 fr. 08 n'ayant pas été atteint, l'Administration a recueilli diverses soumissions : M. Joseph Lafosse a offert un rabais de 7,15 pour 100 qui a été accepté par le Conseil. Les autres soumissionnaires étaient : M. J.-H. Gagnieu, 6,40 pour 100 ; M. Albert Molly, 3 pour 100 ; la Société d'ouvriers *Pax Labor*, 6,25 pour 100.

**La propriété bâtie à Lyon.** — Nous apprenons que le banquet annuel de la *Chambre syndicale des Propriétés immobilières*, 72, rue Pierre-Corneille, aura lieu cette année dans les salons Monnier, le dimanche 15 décembre prochain. M. EDOUARD AYNARD, vice président de la Chambre des députés, a bien voulu en accepter la présidence.

**Tramway de Lyon à Brégnier-Cordon.** — Par décret publié le 9 novembre à l'*Officiel*, est déclaré d'utilité publique l'établissement du tramway de Lyon au pont du Sault-Brénaz.

Cette ligne est concédée à MM. Peyret (Marc), industriel à Serrières-de-Briord (Ain), et Laurent (Claude), ingénieur civil à Lyon.

La ligne aura son origine sur le quai des Brotteaux, aux abords du pont Lafayette, et empruntera les voies publiques ci-après désignées :

Chemin de grande communication n° 11 bis de Lyon à Villeurbanne ;

Place de la Mairie, à Villeurbanne ;

Chemin de grande communication n° 9 bis, de Lyon à Crémieu.

Ce tramway doit desservir toute une région à la fois agricole et industrielle :

Décines, Meyzieu, avec service intensif, puis Jonage, Jons, Villethette-d'Anthon, Anthon, Chavanoz, partie Pont-de-Chéruy, Loyettes l'Assieu avec embranchement sur Saint-Romain et Crémieu, et, en

suivant la ligne principale : Leyrieu, Vernas, Hières, Saint-Vulbas, la Balme, Proulieu, Lagnieu pont et Vertieu.

Cette ligne aboutira provisoirement à Sault-Brénaz, dont la gare terminus desservira les agglomérations importantes et les carrières de Montalieu et d'Amblagnieu.

Plus tard, le tramway pénétrera plus avant dans le département de l'Ain et son point terminus sera porté jusqu'à Brégnier-Cordon, gare P.-L.-M. sur la ligne de Belley, en passant par Villebois, Serrières, Briord, Lhuis, Groslée, Saint Benoit, Glandieu et Brégnier.

Les communes intéressées à la construction du premier tronçon qui vient d'être déclaré d'utilité publique, et plus particulièrement les populations des cantons de Meyzieu et de Crémieu, apprendront certainement avec la plus vive satisfaction cette bonne nouvelle.

Les travaux devront être commencés dans un délai de neuf mois à partir de la date du décret déclaratif d'utilité publique. Ils seront poursuivis et terminés de telle façon que la ligne soit livrée à l'exploitation dans un délai de deux ans et demi, à partir de la même date.

**Nécrologie.** — Dimanche, 3 novembre, ont eu lieu les obsèques de M. Léon FIGUET, ingénieur-constructeur, un des associés de la maison Piguët et C<sup>ie</sup>, les constructeurs de machines si estimés de Vaise.

Le défunt, qui était ancien élève de l'Ecole d'Arts et Métiers d'Aix, fut un ingénieur distingué, auquel l'avenir paraissait devoir assurer une longue et fructueuse carrière ; il était dans toute la force de sa belle intelligence. Il n'était âgé que de quarante-sept ans.

Au cimetière, des discours prononcés par MM. Fauquier, au nom du personnel de la maison Piguët, et Renon, pour les anciens élèves d'Aix, ont retracé la vie toute de travail du défunt qui laisse un grand vide parmi les siens, dans tout son personnel dont il était estimé, et parmi tous ceux qui n'ont pu le connaître sans l'apprécier.

Un délégué de la 108<sup>e</sup> Société de Secours mutuels a dit, à son tour, un adieu ému à son président, Léon Piguët, qui fut en même temps son bienfaiteur, car il était de ceux qui ont au cœur le souci de leurs collaborateurs.

En cette circonstance douloureuse, nous adressons à la famille Piguët, si cruellement éprouvée, l'expression de nos sincères condoléances.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

*Chemin de la Demi-Lune, 204.* — Maison. — Prop., Société civile de la Brèche. — Arch., M. Bouilhères, 16, quai de Retz.

*Rue Robert, 63.* — Maison. — Prop., M. Grifa. — Arch., M. Cadot, 75, rue Ney.

*Rue Louis-Blanc, 32.* — Maison. Prop., M. Rolland. — Architecte, M. Cadot, 75, rue Ney.

*Rue Tête-d'Or, 2.* — Clôture métallique. — Prop., veuve Léon Delaroche. — Arch., M. Prosper Perrin, 30, rue de l'Annonciade.

*Chemin de la Maladière, 3.* — Entrepôt. — Prop., M. Piot. — Entr., M. Charvet.

*Chemin de Sébastopol, 49.* — Usine et maison d'habitation. — Prop., M. Michéy Ressicaud.

*Grande rue de Cuire, 6.* — Hangar. — Prop., M. Perrier.

*Rue Paul-Bert, 158.* — Buvette. — Prop., M. Rongier.

*Chemin des Sablonniers.* — Maison. — Prop., M. Carron.

*Rue Penthèvre, 5, 7, 8.* — Construction de magasins. — Prop., MM. Descours et Cabaud.

(La suite page 263.)

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Rue Ste-Clotilde, 5. Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente, M. Démontez, rue de Crimée, 10; pierre de Villebois, MM. Métraz frères; pierre blanche, M. Gamondés, avenue Piaton, 40; plâtrerie-peinture, M. Pénaud, rue du Mail, 14; menuiserie et serrurerie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; ferblanterie-zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; vitrerie, M. Delpietro, place de la Croix-Rousse, 4; fumisterie, M. Badier, rue Coste, 11. — <i>Intérieur.</i>
Rue J.-B.-Say, 3. Exhaussement. Maison M. Geay.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Grange, rue Laurencin, 1; charpente et menuiserie, M. Chol, rue Pelletier, 9; ferblanterie, M. Martinon, rue d' Bon-Pasteur, 43; plâtrerie-peinture, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; serrurerie, M. Guinet, rue du Mail, 3; fumisterie, M. Laribe, montée de la Grand'Côte, 1. — <i>Intérieur.</i>
Quai Saint-Vincent, 22-23. Maison. M. Remy.	M. Laurent, quai St-Vincent, 35.	Maçonnerie, M. Sautour, rue Boileau, 8; taille de Villebois, M <sup>me</sup> veuve Péju, à Porcieu-Amblagnieu; taille blanche, MM. Mottet et Portalis, rue de Créqui, 181; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 66; serrurerie, M. Izard, rue Moncey, 81; menuiserie, Société des Usines de charpente à Annemasse (Haute-Savoie); peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 87; marbrerie, fumisterie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitrerie, M. Pollet, rue Tronchet, 1; staff, M. Masson, rue Bugeaud, 127; ciments, M. Camera; fourneaux de cuisine, M. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur.</i>
Quai Saint-Vincent, 56-57. Maison. C <sup>ie</sup> immobilière, 1 <sup>er</sup> arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Raffenot, avenue du Doyenné, 2; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; zinguerie, M. Séon, place Neuve-Saint-Jean, 2 et 3; ciments, M. Mallet, rue Jacquard, 18. — <i>Intérieur.</i>
Place de la Martinière. Maison. C <sup>ie</sup> immobilière, 1 <sup>er</sup> arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat, 3; plâtrerie-peinture, M. Delponte, rue de la Monnaie, 2; zinguerie, M. Fritsch-Martin, petite rue Pizay, 3; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15. — <i>Intérieur.</i>
Place de la Martinière, angle de la rue de la Martinière. Compagnie immobilière du 1 <sup>er</sup> arrondissement.	M. Clermont, 14, place de la Martinière.	Maçonnerie, MM. Chatoux père et fils, place Saint-Pothin, 3; charpente, M. Jacquignon, avenue Félix-Faure, 149; serrurerie, M. Biasca, rue Royale, 7; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montalieu-Vercieu, et Société de Villebois, 6, rue de la Bourse. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
<b>II<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Rue Séguin, 33. Maison d'habitation. M. Caissian, rue Séguin, 41.	M. Pras, 22, cours Morand.	Entrepreneurs généraux, MM. Faulingue frères, rue Smith, 23; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Cavard, rue Commandant-Faurax, 19. — <i>Couverture.</i>
<b>III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Rue de Béarn, angle rue de la Lône. Ecole Centrale.	M. Variot, ing., rue Constantine, 13.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 2; carrelages, M. Mouton, rue Childebert, 20; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron, 37; ferblanterie, M. René, rue Saint-Joseph, 3; peinture-plâtrerie, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; colonnes de fonte, M. Prénat de la Rochette, à Givors; installation des machines, MM. Buffaud et Robatel, chemin de Baraban. — <i>Intérieur.</i>
Route de Vienne, 7, Maison à loyer et usine. Société lyonnaise de constructions immobilières, 1, c. Gambetta.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Tourret, rue Bellecombe; menuiserie, MM. Montagne et Paillet; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue Duguesclin; plâtrerie-peinture, M. Ferla, chemin des Chevaucheurs; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté; pierre blanche, M. Jammés, rue Dumoulin. — <i>Intérieur.</i>
Rues Béchevelin, Boucharday et Croix-Jordan. Usine. M. Dumaine.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Maçonnerie, M. Olivon, grande rue de la Guillotière, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguessau, 17; menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73; ferblanterie, MM. Pérignon, Vinet et C <sup>ie</sup> , quai de l'Hôpital, 4; plâtrerie, M. Bertrand, rue Moncey, 14; vitrerie, M. Dumaine, rue Croix-Jordan, 36.
Chemin des Cures. Chantier et maison d'habitation. M. E. Comte, r. Béchevelin.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Broussas et Clet, avenue de Saxe; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Eug. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Ribard, rue d'Avignon, 39; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, cours Gambetta, 29. — <i>Intérieur.</i>
Chemin des Pins. Maison. M. Roux.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Entrepreneur général, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; menuiserie, M. Dambielle, rue Sully, 14; serrurerie, M. Bernard; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49. — <i>Intérieur.</i>
Rue St-Jérôme, 7. Maison de rapport. Société des toitures-coupoles.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Peix, rue de la Lône, 8. — <i>1<sup>er</sup> étage.</i>
Quai Claude-Bernard. Remises. MM. Thomas, Pelen, Revillon.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, M. Jaudou, rue Vauban, 25; charpente, M. Doubliez; serrurerie, M. Fizella, rue Penthievre. — <i>Couverture.</i>
Rue Sébastien-Gryphe, 154. Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Moulins, rue Masséna, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Devier, rue Parmentier, 25; vitrerie, M. Fatou-Guitta, place des Célestins, 2; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>
Avenue des Ponts, 27. Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Moulins, rue Masséna, 55; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; verres à vitres, M. Chauliac, rue de la Vigilance, 4; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>
Rue d'Heyrieu, 6. Maison. M. Gartelle.	M. Olgiati, 90, rue Vendôme.	Maçonnerie et ciments, MM. Albert et Hugon, rue Boileau, 300; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 96; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; plomberie, MM. veuve Pétavit et fils et Bénassy, rue Godefroy, 5; menuiserie, MM. Montagne et Paillet, rue Chaponnay, 105; vitrerie, M <sup>me</sup> veuve Châprier, place du Pont, 7. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue Garibaldi, 147. Maison de rapport. M. Clavel père.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Maçonnerie, M. Jammé, cours d'Herbouville, 40; pierre de Villebois, M. Percherancier, 42, rue de Marseille; charpente, M. Lebayle, rue du Colombier, 25; serrurerie, M. Boyer, cours Charlemagne, 38; ciments, M. Guillermez; menuiserie, M. Meunier, rue Chevreul, 68; plâtrerie-peinture, Union Lyonnaise des peintres-plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65. — <i>Intérieur</i> .
Cours Gambetta, 144-146-148. Maisons. M. Guillot.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie et fouilles, M. Guillot, rue de la Vierge-Blanche, 5; pierre blanche, MM. Barthélemy et Michaud-Arman, cours Lafayette, 162; pierre dure, M. Vinard; charpente, M. Morin, rue Vauban, 94; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur</i> .
Avenue de Saxe, 170. Maison. M. Paccard.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, la Fourmi; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard, rue Saint-Joseph, 1; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Pomparat; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient; vitrerie, M <sup>me</sup> veuve Chipier, place du Pont, 7; sculpture et staff, M. Ogier, rue des Trois Rois. — <i>Intérieur</i> .
Avenue de Saxe, 172. Maison. M. Bonnaud.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly; maçonnerie, MM. Grange frères, rue Laurencin, 1; charpente, M. Bonnaud; pierre de Villebois, M. Péju; menuiserie, M. Martin; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Saint-Joseph, 1; pierre blanche, M. Jammés, rue Dumoulin, 36; pierre de la Grive, M. Chemin, à la Grive; menuiserie, M. Martin, rue Charpenay, 3; plâtrerie-peinture, M. Tavernier, rue Montesquieu, 19. — <i>Intérieur</i> .
Rue de Bonnel, 41. Maison. M. Pansu.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Péju; pierre blanche, M. Charpenton, place Moncey, 6; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur</i> .
Rue Pierre-Corneille, 107. Maison. M. Pétavit.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, Société de Villebois; pierre blanche, MM. Motte et Portalis; charpente, M. Grépat; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, M <sup>me</sup> Morel et Marchal, à Saint-Fons; plâtrerie, M. Boretti, rue Pierre-Corneille, 2; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Intérieur</i> .
Rue Pierre-Corneille, 105. Maison. M. Crozat.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Percherancier; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, M <sup>me</sup> Morel et Marchal, à Saint-Fons; plâtrerie, M. Boretti, rue Pierre-Corneille, 2; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Intérieur</i> .
Rue Pierre-Corneille, 103. Maison. M. Bonnardel.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Bonnardel; pierre de Villebois, M. Morel; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur</i> .
Rue Pierre-Corneille. Maison. M. Gratry.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; pierre de Saint-Cyr, M. Giraud à Limonest et M. Corneloup à Saint-Fortunat. — <i>Fondations</i> .
Rue Masséna, 92. Atelier. M. Martin.	M. Clermont, pl. de la Martinière, 14.	Maçonnerie, MM. Andrieux et Pitance, rue Charpenay, 6; charpente, M. Bogey, rue Rabelais, 98; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>Fondations</i> .
Rue de Toulon. Maison de rapport. M. Maillot, route de Vienne, 90.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Pérol, à Vénissieux; pierre de taille et pierre tendre, M. Percherancier, rue de Marseille; serrurerie, M. Caillet, route de Vienne, 76; charpente, M. Bogey, rue Rabelais; pierre de St-Cyr, M. Courtois; plâtrerie-peinture, MM. Boscarolo et Morera, chemin du Moulin à-Vent; menuiserie et parquets, M. Ed. Boisdevesy, route de Vienne, 106; marbrerie, MM. Devilliers et Cie, rue Président-Carnot; vitrerie, M. Beltrami, grande-rue de la Guillotière, 82. — <i>Intérieur</i> .
Rue Gérente. Villa.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette prolongé, 27; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Geneviève, 39; zinguerie-plomberie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur</i> .
Rue Gérente. Villa.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Lebrun, rue Gérente, 28; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Gabella, cours Vitton prolongé, 129; zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur</i> .
Place de Monplaisir. Villa. M. Antoine Lumière.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie et planchers armés (système Matrai), M. A. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. J. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie et charpente en fer, M. L. Girard, à Saint-Genis-Laval; menuiserie, M. J. Guillermez, rue Tronchet, 107; zinguerie et couverture, MM. Nicolas frères, 3, cours de la Liberté; plâtrerie-peinture, MM. Ch. Cesquino fils et Joanny, g. r. de Monplaisir, 78; chauffage, MM. Clémencin, Giré et Cie, avenue des Ponts, 45; vitrerie, M. Berticat, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11; parquets, M. Bosc, avenue du Prado, 46, Marseille; sculpture, M. P. Devaux, rue Bugeaud, 64, et M. Cave, rue Créqui, 119; électricité, M. Baudin, à Vichy. — <i>Intérieur</i> .
Rue de la Part-Dieu, 27. Exhaussement. M. Nesme.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 30; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 29; menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6 bis, et M. Fouqueteau, rue Mulet, 12. — <i>Intérieur</i> .
Rue Passet, 5. Maison. M. Berticat.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 28; pierre de Villebois, Société La Fourmi; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue Créqui, 181; charpente, M. J. Doublie, rue Sainte-Geneviève, 60; zinguerie et plomberie, M. L. Clément, rue Vendôme, 245; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41; plâtrerie et peinture, M. A. Gayetti, rue Garibaldi, 261; menuiserie et parquets, M. J. Martin fils, rue du Pensionnat, 3. — <i>Intérieur</i> .
Rues de l'Abondance et du Pensionnat. Entrepôts et bureaux. MM. Chevrot et Deleuze.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Terrassements, M. Soly, cours Cambetta, 130; maçonnerie, M. Dumont. — <i>Fouilles</i> .
Rue Sébastopol, 77. Maison. M. Perrier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Alfred Lavieille, rue Sébastopol, 4; ciments, M. Mayen, rue Paul-Bert, 214 bis; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; serrurerie, M. S. Assadas, rue Paul-Bert, 252; plâtrerie, M. Clunet, rue Paul-Bert, 322, et MM. Bertoncini frères, avenue Félix-Faure, 198. — <i>Intérieur</i> .
Route de Vénissieux, 71. Maison de rapport. M. Joubet à Vénissieux.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Joubet. — <i>1<sup>er</sup> étage</i> .
Boulevard de l'Artillerie. Mais. de rap. M. Cabaton, route de Vienne, 247.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 190; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — <i>Couverture</i> .

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Rue de Bonnel</i> . M. E. Espach, Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de taille, M. Peju, à Montalieu; pierre de Saint-Cyr, M. Bourriquand, à Limonest; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Routin; charpente, M. Sage, route de Genas; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union lyonnaise des peintres-plâtriers. — <i>Intérieur</i> .
<i>Cours Eugénie</i> , 77. Montchat. 4 villas. MM. Bernard, Beaujan, Giraud, Chat.	M. Lambert, cours Gambetta, 1,	Maçonnerie et ciments, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie-peinture, M. Giraud, quai des Etroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, M. Marron, grande rue de Monplaisir. — <i>Couverture</i> .
<i>Chemin de Gerland</i> , 30. Maison à loyer. M. Chassignol, c. Lafayette, 145.	M. Bruyas, 1, rue du Plâtre.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis. — <i>1<sup>er</sup> étage</i> .
<i>Chemin de Gerland</i> , 59. Mais. à loyer, M. Gaudy, chemin de Gerland, 59.		Maçonnerie, M. Urbain, chemin des Culattes, 17. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Chemin de Gerland</i> . Maison. M. Mathan.	M. Bernard, r. de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 190; charpente, M. Despeyroux, à Saint-Fons; menuiserie, M. Blachon, chemin de Vénissieux; plâtrerie-peinture, MM. Boscarela et Morera, au Moulin-à-Vent; serrurerie, M. Mouchiroux, au Moulin-à-Vent. — <i>1<sup>er</sup> étage</i> .
<i>Avenue Félix-Faure</i> , 28. Maison de 5 étages. MM. Vieille frères, avenue Félix-Faure, 30.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, MM. Nauche frères; charpente, M. Comte. — <i>2<sup>e</sup> étage</i> .
<i>Route d'Heyrieu</i> , 58 bis. Maison de rapport. M. Michel.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Buchenau et Annequin, rue Sully, 118; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol; pierre dure, M. Charrel et C <sup>ie</sup> , à Trept; pierre blanche, M. Dedieu, 3, cours Lafayette; menuiserie, M. Franck, 3, rue des Chanées; plâtrerie et peinture, M. Piccina, rue Masséna, 71; serrurerie, M. Bick, avenue des Ponts, 291. — <i>Intérieur</i> .
<i>Chemin des Culattes</i> , 51. Maison de rapport. M. Frasson.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chatoux; charpente, M. Comte; pierre dure, Société La Fourmi, à Porcieu; menuiserie, M. Pontey, 9, rue Turbil; plâtrerie et peinture, M. Battistolo. — <i>Couverture</i> .
<b>IV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue de l'Enfance</i> , 15. Maison de rapport. M. Fayel	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente et menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; serrurerie, M. Gimond, rue Dunois, 55; pierre de taille, MM. Charrel et C <sup>ie</sup> , à Trept; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rue de l'Enfance</i> , 17. Maison. M <sup>me</sup> Héritier.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Brugère, rue Denfert-Rochereau, 11; charpente, M. Lombard, rue de l'Enfance, 27; menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; plâtrerie-peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; serrurerie, M. Garin, grande-rue de la Croix-Rousse, 53. — <i>Intérieur</i> .
<b>VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue d'Inkermann</i> . Maison à loyer. Baudrand, 8, rue Sébastopol.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Lavieille, chemin Sébastopol, 4; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; pierre blanche, veuve Pomparat et fils, rue Montgolfier, 43; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur</i> .
<i>Cours Vitton</i> , av. Thiers et imp. Lassalle. Maison. M. Bally, 14, r. de la Barre.	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Maçonnerie, M. Chassagne, grande rue Saint-Clair, 30; charpente, M. Mally, avenue Thiers; pierre blanche, M. Serin, rue Montgolfier; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Carcel, rue de la Vigilance, et M. Beaujan, rue Boileau, 227; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; vitrerie, M. Chauillac, r. de la Vigilance, 4; carrelages, MM. Boulenger et Cie, r. Franklin, 8. — <i>Intérieur</i> .
<i>Boulevard du Nord</i> . Hôtel. M. A. Simon.	M. Géry, 20, rue de Bonnel.	Entrepreneur général, M. Clermont, rue Vauban, 73; maçonnerie, M. J. Leblanc, rue Fénélon, 29; peinture-plâtrerie, M. Ternissier, rue Gasparin, 5; serrurerie, M. Buclet, rue Molière, 10; pierre dure, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; pierre tendre, M. Serin, rue Montgolfier, 43; chauffage et fumisterie, M. Verguin, rue Pierre-Corneille, 45; marbrerie, MM. Verzier et Guiguet, cours Lafayette, 81; sculpture et staff, MM. Pivot et Penelle, rue Sala, 54. — <i>Intérieur</i> .
<i>Boulevard du Nord</i> . Hôtel. M. Bourjaillat.	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; pierre de taille, M. Perrin, à la Grive; MM. Pomparat frères, rue Montgolfier, 43; Société anonyme des carrières de Villebois, M. Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Genève, 37; serrurerie, M. Bizet, rue du Garet, 7; peinture, M. Labasse, avenue de Saxe, 84; zinguerie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — <i>Couverture</i> .
<i>Boulevard du Nord</i> . Hôtel, écuries et remise. M. B.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, MM. Jangot et Bonneton, rue Servient, 18. — <i>Fondations</i> .
<i>Rue Ney</i> . Maison à loyer.	MM. Fauton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, M. Battistolo; plomberie, M. Gautier. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rue Pétrequin</i> . Maison. Mme Ve Fays, boulev. du Nord, 65.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, MM. Gilbert et Lemasson, rue de Créqui, 193; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Moline, rue Masséna, 55; plâtrerie, M. Tauty, rue Bossuet, 19. — <i>Couverture</i> .
<i>Rues Sully, Montgolfier et Jacques-Moyron</i> . Exhaus. d'usine. Sociétés des anc. établissements J. Rivat	MM. Fauton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 72; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; plâtrerie-peinture, M. Calmel, rue Bossuet, 14; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — <i>Couverture</i> .
<i>Rue Tête-d'Or</i> , angle rue Louis-Blanc. Agrandissement de l'Asile de nuit.	M. Laurençon, 10; cours Gambetta.	Entrepreneurs généraux, MM. Nauche frères, cours Gambetta, 53. — <i>1<sup>er</sup> étage</i> .
<i>Chemin Sainte-Genève</i> , 21. Maison. M. Guillot.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	<i>Fouilles</i> .

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>HORS LYON</b>		
Villeurbanne, c. Lafayette pr., 45, angle rue Racine Maison. M. Plazanet.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette, 27; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; charpente, M. Jacquelin, route de Crémieu, 88; pierre blanche, M. Gamondés. — 4 <sup>e</sup> étage.
Route de Vaulx, 64. Maison. M. Visa.		Maçonnerie, M. Audou, rue Mercière, 40; menuiserie, M. Neyton; ferblanterie, M. Visa, route de Vaulx, 5; ciments, M. Deschamps, Croix-Luizet. — Intérieur.
Villeurbanne, rue Faillebin. Maison de rapport.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Beillonnet, avenue de Saxe, 232; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; menuiserie, M. Pontey, rue Turbil, 9; plâtrerie et peinture, M. Pacon, place Ampère, 2; ciments, M. Berby, rue Boileau, 280. — Intérieur.
Villeurbanne, route de Vaulx. Mais. M. Bourloux.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Entrepreneur général, M. Alfred Lavielle, rue Sébastopol, 4; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; plâtrerie-peinture, M. Jeannot, rue de Lorraine, 4, Villeurbanne. — 2 <sup>e</sup> étage.
Villeurbanne. Usine et habitation. M. Gérard, rue Clos-Poncet.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, MM. Jaudon et Cie, rue de Vendôme, 36, Lyon; charpente, M. Mally, avenue Thiers, 128; peinture-plâtrerie, M. Tauty. — Intérieur.
Villeurbanne. Mais. à loyer. M. Barbier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Charpente et menuiserie, M. Barbier, chemin de Sébastopol, 34; maçonnerie, M. Mouly, rue Gandolière. — Intérieur.
Villeurbanne, av. Thiers. Mais. à loyer. M. Taithe.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Taithe, rue de la Vilette; pierre de taille, M. Vinard, à Trept; charpente, M. Sage. — Couverture.
Villeurbanne, rue Chomel. Maison de rapport. M. Cl.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Cléchet, 47, cours Charlemagne. — Terrassements.
Saint-Fons, rue Gambetta. Maison. M. J. Borel.	M. B. Bernard, 74, route de Vienne.	Maçonnerie, M. Pommerol, à St-Fons; charpente, M. Chaboud, à St-Fons; menuiserie, M. Clozel et M. Goguy, à St-Fons; plâtrerie, M. Rolando, à St-Fons; serrurerie, M. Pérol, à St-Fons. — Intérieur.
Saint-Rambert-Ile-Barbe. Usine. Mais. M. Guichard.	M. Fraissenet, 28, quai Jayr.	Maçonnerie, M. Labbe, rue de Bourgogne, 3; charpente, M. Filiolau, chemin de Saint-Cyr; menuiserie, M. Barnay, à Ecully; serrurerie, M. Gauthier, rue de Paris, 34; peinture-plâtrerie, M. Choppy, rue du Tunnel, 31; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 24; décoration, M. Labranche, quai Tilsitt, 26. — Couverture.
Saint-Rambert, ch. de St-Rambert-Ile-Barbe à St-Cyr. Villa et dépendances M. Dumas, 9, r.P.-Corneille.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; serrurerie, M. Gimon, rue Dunois, 55; menuiserie, M. Perailié, rue des Forces, 4; plâtrerie, MM. Battistolo et Pizzeta, place des Jacobins, 6. — Intérieur.
Saint-Rambert. 2 villas. MM. Moïse et Bernard Lévy. 2 villas. M <sup>me</sup> ve Bernard Lévy, M. Séligmann.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Fesetaud, rue Vauban, 81; charpente et menuiserie, MM. Gouverne et Chrétien, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; plâtrerie-peinture, M. Seguin, rue de la Martinière, 7. — Couverture.
Caluire, rue Coste, 104. M. Prilly, rue Coste, 104.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moreau, à Caluire; plâtrerie-peint., M. Violat; fumisterie, M. Schmitt, rue Servient; serrurerie, M. Villeneuve; zinguerie, M. Billaud. — Intérieur.
Craponne. Ecoles et agrandissements de Mairie.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Entrepreneur général, M. Fauché jeune, à la Demi-Lune, avenue de l'Eglise; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — Intérieur.
Oullins, boulevard de l'Yzeron. Maison. M. Buna.	MM. Fantou et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Entrepreneurs généraux, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9. — Fougilles.
Grigny. Maison de rapport. M. Garric.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Blanc, à Grigny; gros fers, MM. Simon-Perret frères, rue de la Part-Dieu, 44.
Irigny. Château et dépendances. M. Juppel.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, M. Favre, à Irigny; charpente, M. Doublier, rue Bellecombe, 58; plâtrerie, M. Pérol, à Irigny; menuiserie, M. Hatton, quai Fulchiron; zinguerie, M. Nitard, à Irigny; pierre dure, M. Bioussy, à Trept; estallade, M. Armand Michaud; sculpture, M. Masson, rue Bugeaud, 127. — Couverture.
Caluire. Villa. M. J. Hétier, à Mesney (Jura).	M. Curieux, rue des Remparts, 16.	Maçonnerie, M. Plancoulaire, à Caluire; charpente, M. Bennet, à Saint-Clair; menuiserie, M. Balevy, rue Garibaldi, 132, Lyon. — Couverture.
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. Giraud.	M. Curieux, r. des Remp. d'A., 16.	Maçonnerie, M. Vincent; charpente, M. Lamoret, à Sainte-Foy; menuiserie, M. Poizat, à Sainte-Foy; plâtrerie-peinture, MM. Schmitt et Martinaud, à Sainte-Foy; ciment, M. Dusselier; serrurerie, M. Cailaud, à Sainte-Foy. — Intérieur.
Sainte-Foy-les-Lyon, Villa. — M. Martin.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Desboéf; serrurerie, M. Brunard; charpente, M. Chapelle; menuiserie, M. Secret, place de la Platière, 3; peinture-plâtrerie, M. Salin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 48; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; chauffage, M. Colombier, rue des Tuileries, 24; zinguerie, M. René, rue Saint-Joseph, 3. — Intérieur.
Ste-Foy-les-Lyon. 3 villas. MM. S. P., P. M., J. P.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Chemin, rue Sébastopol, 72; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — Couverture.
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. G.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Jeannetaud et Bourdeix, 66, rue Sébastopol; charpente, M. Paret, 64, rue Sébastopol. — Terrassements.
Villefranche, r. de Frans. Usine, maison et bureaux, MM. Journé et Cie, Paris.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Entrepreneur général, M. Arnaud, rue de Thizy, à Villefranche (Rhône). — Couverture.
Tholot. Agrandiss. de maison bourgeoise. M. X.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Châtelet, à Saint-Didier-sur-Beaujeu. — Intérieur.
Montagnieu (Ain). Villa et dépendances. M. Drevet, 5, r. d'Helvétie, Lyon-St-Clair.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23, à Lyon; pierre de taille, Société la Fourmi, à Amblagnieu; charpente, M. Grumet, à Montagnieu; serrurerie, M. Quéraud, rue Vendôme, 22, à Lyon; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; peinture-plâtrerie, M. Chapeau, rue Malesherbes, 12; fumisterie, M. Delrieu, grande rue de la Guillotière, 84; carrelages, M. Giessner, rue de Bonnel, 20; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; céramique, M. Mouton, rue Childebert, 20. — Intérieur.
Saint-Genix-d'Aoste. Villa. M. Monet.	MM. Fantou et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Combe, à Saint-Genix-d'Aoste; charpente, M. Pichon, à Saint-Genix-d'Aoste; tailleur de pierre, M. Tavier, à Bouverse (Isère). — Intérieur.
Bourgoin. Habitat. et usine. M. C., à Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Taithe, à Lyon, rue de la Vilette.

*Quai de Vaise, 28.* — Maison. — Prop., Société civile immobilière. — Arch., MM. Chevallet et Burel.  
*Place de la Martinière, 14.* — Bâtiment sur cour. — Prop., M. Martin. — Arch., M. Clermont.  
*Rue Duguesclin, 104.* — exhaussement de maison. — Prop., MM. Rivoire frères. — Arch., MM. Fanton et Duranton.  
*Rue Villebois-Mareuil.* — Maison. — Prop., MM. Rossi et Fangier. — Arch., M. Lacombe.  
*Cours Henri, 9.* — Maison. — Prop., M. Chambost. — Architecte, M. Lacombe.  
*Chemin de l'Asile.* — Maison. — Entrep., M. Ginet, 5, rue Henri.  
*Rue Rampon.* — Hangar. — Prop., M. Juge fils.  
*Rue Chamfleuri, 23.* — Hangar sur cour. — Prop., M. Bernaix.  
*Rue Paul-Bert* (gare marchandises Lyon-Brotteaux). — Mur. — Prop., Compagnie P.-L.-M.  
*Rue Dussaussoy, 9.* — Maison. — Prop., veuve Aubin.  
*Chemin du Vivier, 2.* — Mur. — Prop., M. Durand, régisseur.  
*Rue Jeanne-d'Arc, 1.* — Maison. — Prop., M. Chorier.  
*Rue Casimir-Périer, 26.* — Hangar. — Prop., M. Reynaud.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Loire.** — 9 novembre. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Couverture du Chevaleret. Montant des travaux, 74.000 fr. Adjud., M. Clavel, 55, chemin Feuillat, à Lyon, 12 p. 100 de rabais.  
**Saône et Loire.** — 8 novembre. — *Préfecture.* — Route nationale n° 78. Construction d'un aqueduc au Guidon, commune de Louhans. Montant des travaux, 2.000 fr. Soumissionnaires: MM. Danjean, 3 p. 100. — Téodato, 7 p. 100. — Vernetti, 15 p. 100. — Tampia, 2 p. 100. — Sordet, 12 p. 100. — Bourdeau, 17 p. 100. — Buscal, 8 p. 100. Adjud., M. Conord, à Chalou, 21 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

**Jura.** — Lundi 9 décembre, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Poligny.* — Chemins communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Commune de la Favière. Rectification du chemin des Arches, dans la forêt communale. Travaux évalués par le service vicinal. Montant du projet, 2.744 fr. 09, Somme à valoir, 118 fr. 71. Cautionnement, 100 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Commune de Marnoz. Ouverture du chemin rural dit du Grand-Désert entre le chemin du Touillon et le chemin des Rôles, sur une longueur de 410 mètres. Travaux évalués par le service vicinal. Montant du projet, 1.719 fr. 01. Somme à valoir, 195 fr. 04. Cautionnement, 60 fr.  
 Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la sous-préfecture, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures.  
**Loire.** — Samedi 30 novembre, 10 h. 1/2. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Travaux communaux. Construction d'un égout rue de Tardy et rue du Sud, de la place Raspail. Montant des travaux, 10.346 fr. A valoir, 654 fr. Total, 11.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr.  
 Renseignements à la mairie.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

	les 100 kg.	
Cuivre en lingots affiné . . . . .	175 »	172 50
— en planche rouge . . . . .	215 »	212 50
— — — jaune . . . . .	175 »	170 »
Etain Banka en lingots . . . . .	315 »	» »
— Billiton et détroits en lingots . . . . .	300 »	» »
Piomb doux 1 <sup>re</sup> fusion en saumon. . . . .	38 »	37 »
— ouvré: tuyaux et feuilles . . . . .	41 »	40 »
Zinc refondu 2 <sup>e</sup> fusion. . . . .	40 »	» »
— laminé en feuilles. Vieille montagne . . . . .	61 »	60 »
— — — Autres marques . . . . .	60 »	59 »
Nickel brut pour fonderie . . . . .	475 »	450 »
— laminé . . . . .	575 »	550 »
Aluminium brut pour fonderie. . . . .	375 »	350 »
— laminé. . . . .	475 »	450 »
Fer laminé 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20 »	» »
Fer à double T, AO . . . . .	22 »	» »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus. . . . .	24 »	» »
Mercure. . . . .	700 »	750 »

SPECTACLES

**Grand-Théâtre.** — Ce soir, première (reprise) de *Mignon*, la délicate partition d'Ambroise Thomas, qui sera interprétée par MM. Leprestre (Wilhelm Meister), Blancard (Lotario); Mmes de Camilli (Mignon), Milcamps (Philine). — Demain dimanche, *Sigurd*. — Prochainement, *Hamlet*.  
**Théâtre des Célestins.** — Ce soir, et jours suivants, à l'exception toutefois de demain dimanche en matinée, où sera donné *le Maître de Forges*, continuation du brillant succès de *Sacré Léonce*, l'amusante comédie de Pierre Wolf.  
**Théâtre Bouffes de la Scala.** — Voilà de nouveau le coquet théâtre de la Scala parti pour une série de représentations avec *les 28 jours de Clairette*, cette délicieuse opérette dont chaque reprise est un succès. *Les 28 jours de Clairette* seront joués dimanche en matinée et en soirée.  
**Horloge** (cours Lafayette, 137). — Tous les soirs à la suite du concert, *la D'oiselle de chez Maxim's*. Prochainement, *l'Article 330*, la fantaisie judiciaire de Georges Courteline, et *Lyon-Salé*, une grande parodie d'actualité d'Henry Moreau, dont le premier tableau, intitulé *la Remplaçante*, parodie spirituellement la pièce de M. Brieux, de même que le second tableau, ayant pour titre *Coco Vadis*, est une amusante critique de *Quo Vadis*, où la fine grivoiserie gauloise domine. — Demain dimanche, à 2 heures, grande matinée avec le concours de toute la troupe, et irrévocablement, dernière représentation (en matinée) de *la D'oiselle de chez Maxim's*.  
**Casino.** — Tous les soirs, spectacle varié.  
**Eldorado.** — Tous les soirs, spectacle varié.  
**Palais de Glace.** — Patinage sur vraie glace, ouvert tous les jours, de 9 h. 1/2 du matin à 11 h. 1/2 du soir, excepté le mercredi matin et le mercredi soir. Orchestre de 30 musiciens.

L'Imprimeur-Gérant: ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 27930

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

**VE A. DEMOLINS.** Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

**PROST ET PICARD à Givors** (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUIGHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

**SABLE.** — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Drageage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravières, Cailloux roulés.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

**PERRUSSON FILS & DESFONTAINES.** — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction. Dépôt général, 85 quai Pierre-Scize à Lyon.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour BÂTIMENTS. Seuls représentants à Lyon de la C<sup>e</sup> des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 53, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

**CHAUX ET CIMENTS.** — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des *Ciments Vicat* pour le Rhône et la Loire, ainsi que des *Usines de Trept* (Isère); du *Val d'Amby* (Isère). Seuls vendeurs des *Chaux de Cruas* (Valette-Viallard) succursale à Saint Etienne (Loire); Saint-Fons (Rhône).

PEINTURE & PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

**CHEVROT ET DELEUZE**, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. *Lattes suisses*. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des *Plâtres de Savoie* de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des *Plâtres de l'Isle* (marque Poulet). Succursales: Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain.

CERAMIQUE

**PRODUITS CERAMIQUES, PROST FRÈRES**, fabricants à la Tou.-de-Saivagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges indodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

**PRODUITS CERAMIQUES.** — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des *Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier*. Spécialité de *Boisseries* pour cheminées. *Tuyaux en grès*. Fabrication de *tuyaux en poterie* pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Plâtres en ciment à prix réduits qualité exceptionnelle. Succursales: Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

**PERRUSSON FILS & DESFONTAINES.** — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Scize, Lyon.

# FORCE HYDRAULIQUE **Le Wagon**

OU ÉLECTRIQUE  
(CORRÈZE) 1000 Chevaux  
A LOUER

EN TOTALITÉ OU EN PARTIE

Prix de faveur au premier contractant

S'adresser Agence Fournier N° 442

*Demandez partout*

## THÉ DES MANDARINS

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER  
Contenant toutes les modifications survenues à l'horaire des chemins de fer P.-L.-M. pour le service d'hiver.

ET

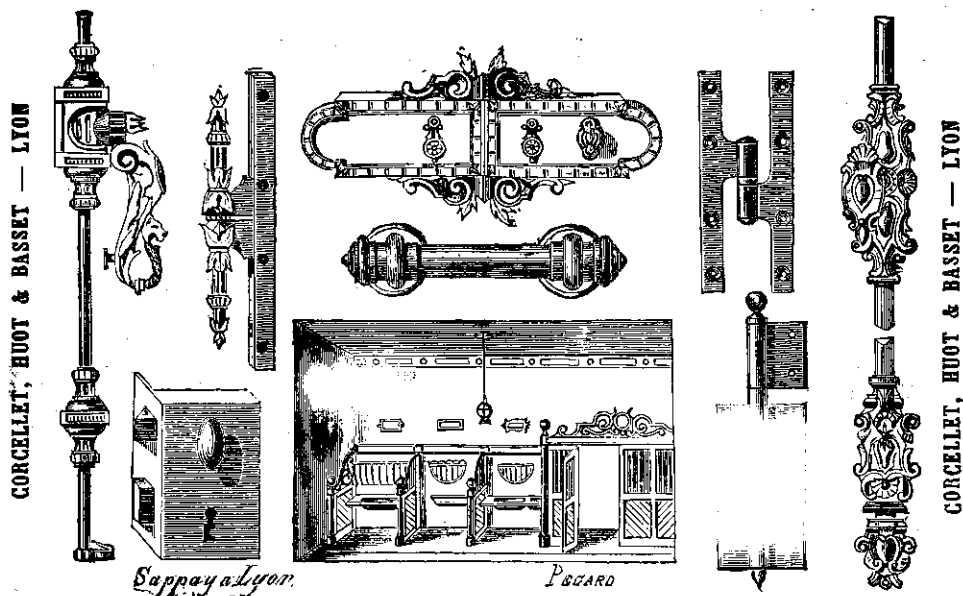
Indicateur des Compagnies de l'Est de Lyon et de l'Ouest Lyonnais

Prix : 30 cent. — Franco : 40 cent.

VENTE EN GROS :

à l'Agence FOURNIER, rue Confort, 14, Lyon, et dans ses succursales.

Forte remise aux marchands

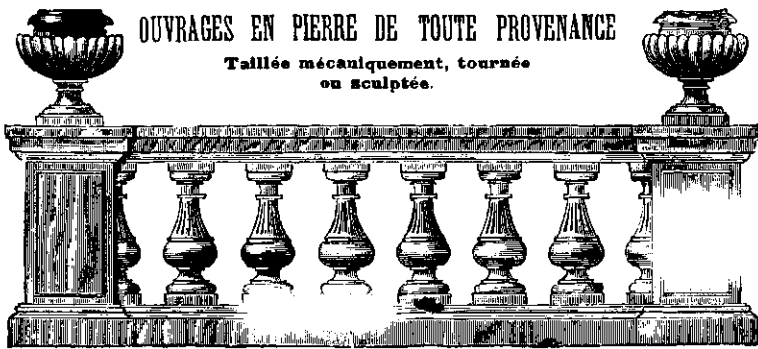


# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant

Envoi franco de l'Album

*Demandez partout* l'ÉLIXIR SAINT-PIERRE  
Liqueur de Table de première marque.

# JOMAIN

12, rue des Ecluses Saint-Martin

PARIS

MÉDAILLE D'OR ET D'ARGENT

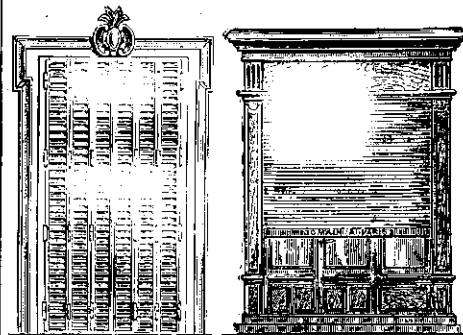
EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900

Expositions Universelles Paris, 1867, 1878, 1889. Argent

Expositions au Palais de l'Industrie, Paris

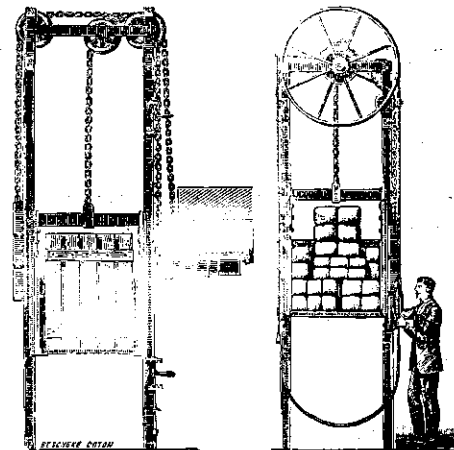
DIPLOME D'HONNEUR 1890, HORS CONCOURS 1895

Membre du Jury



Persiennes en fer

Fermetures en acier ondulé



Persiennes en fer et fer et bois  
(trois modèles différents)

Fermetures en tôle ondulée très silencieuses.  
Fermetures mécaniques, ordinaires et à contre-poids.

Monte-charges à bras par corde de manœuvre.

Monte-charges à treuil à manivelle.

Monte-charges marchant au moteur ou électriques.

Monte-plats — Monte-voitures — Monte-personnes.

Demandez l'album de 28 pages (80 dessins)

## E. MOLLARD

Agent commercial

17, rue de la République, 17, LYON

Téléphone 21-53

## A VENDRE

202, rue Paul-Bert, centre industriel, à proximité de 2 lignes de Tramways. USINE, superficie 1200 mètres carrés, entièrement couverts, avec maison de trois étages sur façade pour bureaux ou appartements.

S'adresser

Usine ROCHET & SCHNEIDER  
57, chemin Feuillat. — LYON

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE  
ANCIENNE MAISON PITRAT AÎNÉ

Alexandre REY, Successeur

4, rue Gentil, Lyon